berufsberatung
.ch

Agente d'entretien en assainissement AFP
Agent d'entretien en assainissement AFP

Planification, bâtiment, génie civil | Technique du bâtiment, aménagements intérieurs | Environnement, climat

En tant qu'agente ou agent d'entretien en assainissement, tu nettoies et vidanges des installations d'évacuation des eaux du réseau public ou privé: puits, canalisations, tuyaux, etc. Avec des véhicules et des appareils d'hydrocurage, tu règles des problèmes d'écoulement dans les canalisations. Tu t'assures que l'eau s'écoule correctement dans les cuisines, salles de bain, sanitaires et buanderies.

Tâches

Préparation et planification

- Prendre connaissance du mandat
- Lire et compléter au besoin les plans de situation du réseau des canalisations publiques
- Planifier le déroulement du travail selon les instructions reçues, ainsi que les trajets depuis le lieu de travail
- Effectuer les calculs nécessaires à la réalisation du mandat, pour définir notamment les proportions, volumes ou vitesse d'évacuation du réseau
- Préparer le matériel et les véhicules nécessaires

Nettoyage et vidange

- Nettoyer les ouvrages et canalisations en utilisant les équipements appropriés, comme des pompes, des tuyaux ou des buses
- Vidanger les résidus de détergents ainsi que les eaux usées ou polluées, les éliminer selon les directives dans le respect des lois sur l'environnement
- Établir des rapports journaliers et hebdomadaires

Entretien des appareils, sécurité et protection

- Contrôler et entretenir les véhicules et appareils utilisés
- Remplacer le matériel défectueux
- Se conformer aux directives et recommandations lors de l'exécution des travaux, par exemple concernant les matières dangereuses ou les risques d'inondation

- Respecter les directives en matière de protection de la santé, des eaux et de l'environnement, par exemple concernant les risques d'infection ou le recyclage des résidus

Environnement de travail

En tant qu'agente ou agent d'entretien en assainissement, tu interviens chez des privés, ou dans le cadre d'infrastructures publiques, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Tu travailles le plus souvent en petite équipe sous la supervision de technologues en assainissement. Ton travail comporte certains risques liés à des matières dangereuses ou à la nature des lieux, notamment des endroits confinés ou des travaux réalisés en dessous du niveau des lacs et cours d'eau. Tu effectues de nombreux déplacements et participes au service de piquet comprenant des interventions le week-end.

Tu exerces tes activités dans des petites et moyennes entreprises de nettoyage ou d'assainissement de canalisations. Tu trouves également des débouchés dans des voiries communales ou des stations d'épuration.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Sens technique
- Résistance physique
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité de représentation spatiale
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Sens de la communication
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit

Intérêts

- Travailler avec des machines
- Travailler à l'extérieur
- Réaliser des tâches techniques
- Avoir une activité physique
- Travailler en équipe

Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise.

Entreprise	École	Cours interentreprises
Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise	Formation théorique 1 jour par semaine dans une classe	8 jours sur 2 ans dans une classe intercantonale romande, à Flums

d'entretien, d'inspection ou d'assainissement de canalisations

intercantonale romande, à Yverdon-les-Bains (VD)

(SG)

Durée

2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'agente ou d'agent d'entretien en assainissement

Formations continues

Cours

- Cours de la
  Fédération faîtière de formation pour la branche d'entretien des installations d'évacuation des eaux (ADVK)
  (https://advk.ch/fr/formation-continue/)

Apprentissage complémentaire

En tant qu'agente ou agent d'entretien en assainissement, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **technologue en assainissement** (https://orientation.ch/fr/professions/technologue-en-assainissement-cfc). Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Profession
Assistant/e-constructeur/trice de fondations AFP

https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/assistant-e-constructeur-trice-de-fondations-afp

Profession
Assistant/e-constructeur/trice de routes AFP

https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/assistant-e-constructeur-trice-de-routes-afp

Profession
Aide en sanitaire AFP

https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/aide-en-sanitaire-afp

Profession
Employé-e d'exploitation AFP

https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/employe-e-dexploitation-afp

Profession
Maçon-ne AFP

https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/macon-ne-afp

Autre information

Numéro Swissdoc

0.440.93.0

Liens utiles

Fédération faîtière de formation pour la branche d'entretien des installations d'évacuation des eaux (advk)

(http://www.advk.ch)

Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) (https://www.cpnv.ch/)

Galerie d’essai Hagerbach à Flums (SG) (https://hagerbach.ch/)

(en anglais et allemand)

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/52505?lang=fr)